

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

AMENDEMENT

N ° CF283

présenté par

M. Cesarini, M. Daniel, Mme De Temmerman, Mme Fontenel-Personne et M. Claireaux

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.